Image not found or type unknown

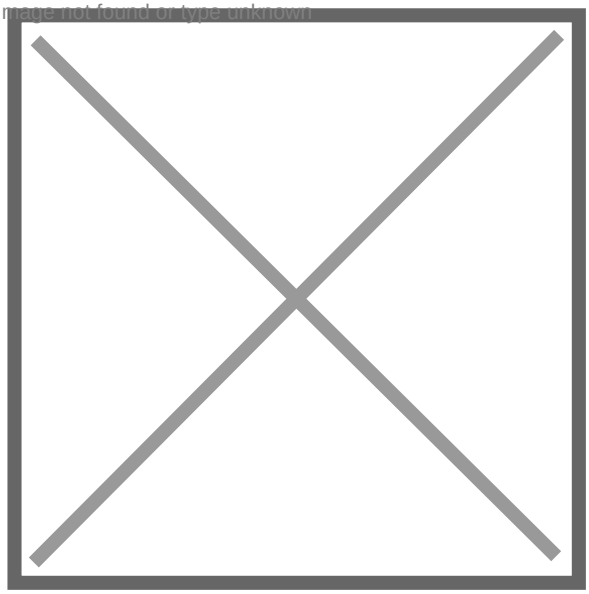

Usurpation de mon identité et escroquerie

Par **jpboua**, le **06/10/2016** à **11:25**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

J'ai un compte d'assurance-vie depuis plus de 25ans sans aucun rachat.Un usurpateur de mon identité a écrit à mon nouveau Courtier,l'ancien partant en retraite à cette même date, pour changer la domiciliation de mon contrat,puis avec copie de ma carte d'identité a ouvert un compte bancaire à mon insu,puis a opéré auprès du Courtier une demande de Rachat en produisant copie de ma carte d'identité,une preuve de domiciliation,un RIB car un compte bancaire a été ouvert à mon nom, à mon insu.J'ai dû prouver toute mon identité et la domicilation du contrat d'assurance dans les bureaux du Courtier en présence d'un inspecteur de l'Assurance.Comment se fait-il qu'une transaction à distance se fait uniquement par courrier sans contrôle ;n'y a-t-il pas manquement dans la fiabilité de la transation?Comment se fait-il que le service rachat de l'Assurance n'a pas fait le contrôle que devait faire le courtier. Quel est votre conseil après avoir déposé plainte contreX pour usurpation et escroquerie et adressé lettre RAR au PPDG de l'Assurance.

MERCI [smile4]

Par **chaber**, le **06/10/2016** à **11:50**

bonjour

La LRAR de demande de rachat doit comporter au moins les références à savoir le numéro du contrat et une copie de ce contrat. Votre usurpateur d'identité devait donc connaître ces références.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés